

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 302-2017

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 1^{er} mai 2017, le règlement numéro 302-2017 amendant le plan d'urbanisme numéro 85-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'agrandir l'aire d'affectation agricole;

QUE le règlement numéro 302-2017 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 10 mai 2017;

QU'EN conséquence, le règlement numéro 302-2017 est entré en vigueur le 17 mai 2017 suite à la délivrance du certificat de conformité émis par Monsieur Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement et du présent résumé à l'hôtel de ville de Saint-Pascal durant les heures normales d'ouverture.

Résumé du règlement numéro 302-2017 :

Le règlement numéro 302-2017 amendant le plan d'urbanisme numéro 85-2005 :

- modifie le plan d'affectation des sols de façon à agrandir l'aire d'affectation « Agricole (A) » à même une partie de l'aire d'affectation « Résidentielle à faible densité (Ra) » afin d'y inclure la totalité des zones RV1, RA22 et RA25;
- modifie le plan d'affectation des sols de façon à agrandir l'aire d'affectation « Agricole (A) » à même une partie de l'aire d'affectation « Commerciale mixte (CM) » afin d'y inclure la totalité des zones CM12 et CM13;

- retire la mention du secteur « des Chalets » dans la description de l'affectation résidentielle au plan d'urbanisme;
- ajoute une mention relative à la construction de résidences dans un îlot déstructuré tel que délimité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska dans la description de l'affectation agricole au plan d'urbanisme.

Cet avis remplace l'avis public donné le 25 mai 2017 et publié dans le journal Le Placoteux du 31 mai 2017.

Donné à Saint-Pascal, ce 6^e jour de juin 2017.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 14 juin 2017 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 6 juin 2017.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA